



TARIFICATION 2026-2027

A partir du 1^{er} Septembre 2026, la commune modifie son mode de calcul de la tarification des différents services à destination des enfants afin de mieux prendre en compte les situations individuelles des familles.

Pourquoi ce changement ?

Jusque-là, les différents tarifs étaient appliqués selon les tranches de Quotient Familial. Une famille pouvait passer dans la tranche supérieure sans pour autant avoir une hausse de revenus conséquente et la différence de tarif entre deux tranches pouvait être très importante et difficile à supporter.

Pour calculer le tarif de chaque prestation, rendez-vous sur le site internet de la mairie www.jaunay-marigny.fr

Quels taux d'efforts ?

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez les taux d'efforts pour chacune des prestations, proposés par la commission Education Enfance et Jeunesse et validés par le Conseil Municipal. Le calcul du tarif appliqué à chaque service se fera en multipliant votre quotient familial à ce taux d'effort.

Ce tarif ne pourra être inférieur au prix panier ni supérieur au prix plafond.

ACCUEIL DE LOISIRS	Taux d'effort	Prix Panier	Prix Plafond	Hors Commune
Journée	0,014	8,50 €	25,00 €	32,11 €
Semaine	0,064	30,00 €	80,50 €	160,55 €

Pour l'Accueil de Loisirs, le tarif « hors commune » sera un tarif unique sans application du taux d'effort au quotient familial de la famille.

Durant les vacances, pour les semaines incomplètes en raison d'un jour férié, le **tarif semaine moins une journée** sera appliqué, sous condition que l'enfant soit inscrit sur l'ensemble des jours d'ouverture

MERCREDIS	Taux d'effort	Prix Panier	Prix Plafond	Hors Commune
Après-midi	0,0071	5,14 €	8,21 €	9,11 €

Pour le Mercredi après-midi, le tarif hors commune sera un tarif unique sans application du taux d'effort au quotient familial de la famille.

PERISCOLAIRES	Taux d'effort	Prix Panier	Prix Plafond
Matin	0,0014	0,91 €	1,74 €
Soir	0,0028	1,75 €	3,49 €



TARIFICATION 2026-2027

La pause méridienne en dehors du temps de repas, est un service d'accueil périscolaire, une partie du coût du tarif correspond donc à ce service.

Le Tarif « PAI sans Repas » ne concerne que les enfants présentant une allergie alimentaire non prise en charge par le prestataire. (Prendre contact avec Mme JOURDE : ljourde@jaunay-marigny.fr)

PAUSE MERIDIENNE	Taux d'effort	Prix Panier	Prix Plafond	Hors Commune	PAI	Adulte
Forfait mensuel 5 repas par semaine	0.063	32,97 €	88,58€	98.12 €		
Forfait mensuel 4 repas par semaine	0,056	26,91 €	74,39 €	78,25 €		
Repas Unitaire	0,0045	2,16 €	5,80 €	6,36 €	2,04 €	6,58 €
Repas collégien	0,0045	2,96 €	6,58 €	7,16 €		

Pour la Pause Méridienne, le tarif hors commune sera un tarif unique sans application du taux d'effort au quotient familial de la famille.

M2JM ADOS	Taux d'effort	Prix Panier	Prix Plafond	Hors Commune
Semaine Vacances	0,03	18,73 €	29,96 €	37,45 €
Journée Vacances	0,006	4,28 €	6,85 €	8,56 €
Pass' Jeunes	0,04	20,00 €	34,34 €	40,00 €
Sortie Loisirs Payante	0,017	12,98 €	18,87 €	23,59 €

Pour la M2JM Ados, le tarif hors commune sera un tarif unique sans application du taux d'effort au quotient familial de la famille.

Durant les vacances, pour les semaines incomplètes en raison d'un jour férié, le **tarif semaine moins une journée** sera appliqué, sous condition que le jeune soit inscrit sur l'ensemble des jours d'ouverture.

TABLEAU DE PENALITES

Absence non justifiée	Présence facturée
Présence sans réservation	0,50 € + présence
Dépassement après fermeture	3,00 € + présence